



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH - 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 6 novembre 2023

AVIS A LA POPULATION

No 11/23

CONVOCATION DU CORPS ELECTORAL A L'ELECTION COMPLEMENTAIRE PAR LES URNES D'UN-E CONSEILLER-ERE COMMUNAL-E

Les électrices et électeurs de la commune mixte de Lajoux sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un-e Conseiller-ère communal-e selon le système majoritaire à 2 tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures :

Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi **20 novembre 2023 à 12h00**. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidatures doivent porter la signature manuscrite du (de la) candidat-e et celles d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.

Ouverture du bureau de vote :

Lieu : Salle du Conseil au bureau communal.

Heures d'ouverture : Dimanche **14 janvier 2024** de 10h00 à 12h00.

Scrutin de ballottage éventuel : Dimanche 4 février 2024, aux mêmes heures et au même lieu.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au **17 janvier 2024 à 12h00**.

Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

LES PTITES VISITES



... vous propose un après-midi de confection de biscuits de Noël. Le

LUNDI 20 NOVEMBRE DES 14H

à la Maison des Oeuvres

En plus de partager du temps de jeu et de rencontre, comme tous les lundis, il vous sera aussi possible ce jour-là de réaliser différents biscuits de Noël. L'association *Les P'tites Visites* mettra à disposition les ingrédients nécessaires, issus du terroir local. Venez nombreux partager ce moment de pâtisserie dans une ambiance sympa et chaleureuse.

MISE AU CONCOURS D'UN POSTE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Collaborateur-trice administratif-tive - CDI (taux d'occupation 30-40%)

Domaine d'activité :

- Facturation générale
- Gestion des débiteurs
- Gestion des créanciers
- Gestion de la caisse et Postfinance
- Gestion des salaires
- Préposé-e à l'agence communale AVS

Profil requis :

- CFC d'employé-e de commerce
- Connaissance du plan comptable harmonisé des communes (MCH2) serait un atout
- Aisance avec les outils informatiques (logiciel Urbanus serait un plus)
- Faire preuve de flexibilité, d'entregent et de discrétion
- Avoir le sens des responsabilités et de la collaboration
- Sens de l'organisation et de l'anticipation

Prestations offertes :

- Travail varié dans une petite équipe
- Prestations salariales et sociales en rapport avec la formation, l'expérience et les exigences de la fonction et selon les conditions du personnel de la République et Canton du Jura

Entrée en fonction : le 1^{er} février 2024 ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au 032 484 94 27.

Les postulations accompagnées des documents usuels sont à adresser par courrier postal au Conseil communal, Route Principale 52, 2718 Lajoux avec mention « Postulation » jusqu'au 20 novembre 2023, le timbre postal faisant foi.

Le Conseil communal

Nous informons les personnes retraitées que la fête de Noël aura lieu cette année

**le jeudi 7 décembre 2023 dès 11h30,
à la Maison des Œuvres de Lajoux pour le repas de midi**

Cette fête est organisée par la Paroisse catholique en collaboration avec la Commune mixte de Lajoux.

Les personnes concernées voudront bien réserver cette date et confirmer leur présence via le bulletin d'inscription qui leur sera envoyé prochainement.

Nous vous attendons toutes et tous pour passer un agréable moment.



JALONNEMENT DES CHEMINS D'ACCES AUX FERMES ET MAISONS FAMILIALES

Comme chaque année, à cette période, nous demandons aux habitants des fermes et des maisons familiales dont l'ouverture des chemins est assurée par nos soins, de bien vouloir procéder au jalonnement dans le courant de ces prochains jours.

**LES CHEMINS QUI N'AURONT PAS ETE JALONNES
NE POURRONT PAS ETRE OUVERTS**

COMMUNICATION SEF

SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION DES FRANCHES-MONTAGNES EN EAU POTABLE

Qualité de l'eau distribuée par le SEF :

Les contrôles de la qualité chimique et bactériologique de l'eau distribuée par le SEF en 2023 confirment qu'elle demeure conforme aux normes légales de qualité.

Aucune trace de pesticide, de solvant industriel ou de micropolluant n'a été décelée lors de ces analyses, corroborant ainsi l'excellente qualité de l'eau distribuée. Les résultats détaillés de ces analyses et les caractéristiques de notre eau par ressource sont accessibles sur le site www.eau-sef.ch.

01.01.2024 : début de la nouvelle prestation des billets dégriffés communes

La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1^{re} et la 2^e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent. Ainsi, la clientèle dite « non numérique » aura elle aussi accès aux titres de transport dégriffés.

Comment ça marche :

A qui sont destinés les billets dégriffés :

- A toute la population
- Les billets sont nominatifs avec nom, prénom et date de naissance du titulaire du billet.

Lors du contrôle, les voyageurs doivent pouvoir attester de leur identité avec un document d'identité officiel avec photo ou un abonnement de transports publics valable.
Une personne peut venir chercher des billets pour d'autres personnes.

Disponibilité :

- Disponible de 6 mois à 1 jour avant le jour du voyage

Nous vous informons que toute personne souhaitant acheter des billets dégriffés devra s'adresser à la Commune du Noirmont. En effet, la vente des billets pour les habitantes et habitants des Franches-Montagnes a été centralisée au Noirmont pour l'année 2024.

Prix :

- Les prix sont fixés par la branche des transports publics et sont identiques pour toutes les communes et villes.

| Classe et segment | Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage | Niveau de prix 2 disponible jusqu'à 1 jour avant le jour du voyage |
|-----------------------------|---|---|
| 2 ^e classe, 1/2 | 39 francs | 59 francs |
| 2 ^e classe, 1/1 | 52 francs | 88 francs |
| 1 ^{re} classe, 1/2 | 66 francs | 99 francs |
| 1 ^{re} classe, 1/1 | 88 francs | 148 francs |

Billet :

La carte journalière dégriffée Commune est émise :

- E-Ticket au format PDF
- Mobile Ticket (code QR à présenter au personnel de contrôle sur son smartphone).
- Le point de vente décide si le billet est imprimé ou envoyé par e-mail.